



REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2021

DESCENTE
Senior, U23, U21 et U18

Table des matières

A. REGLES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE DESCENTE SENIOR U23 U21..... 3

1	PREAMBULE.....	3
2	MODALITES DE SELECTION.....	4
2.1	Compétition de sélection	4
2.2	Conditions de participation	4
2.3	Règlement des compétitions de sélection.....	5
2.4	Liste de départ.....	5
2.5	Juges et officiels.....	5
2.6	Classements sprint pour la sélection sénior	6
2.7	Classement classique pour la sélection sénior	6
2.8	Classement pour la sélection U21 et U23.....	7
2.9	Départage.....	7
3	PROGRAMME D’ACTIONS	8
3.1	Programme d’actions Senior collectif Bratislava (SK).....	8
3.2	Programme d’actions Senior collectif Léon (ESP).....	8
3.3	Programme d’actions U21 & U23.....	8
4	PROPOSITION DE SELECTION	9
4.1	Préambule	9
4.2	Proposition de sélection pour l’équipe de France Senior.....	9
4.3	Proposition de sélection pour l’équipe de France U21 et U23.....	11
5	DIVERS	11
5.1	Diffusion des règles de sélection	11
5.2	Diffusion des sélections.....	11
5.3	Compétitions « ICF Ranking »	12

B REGLES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE DESCENTE U18 13

1	PREAMBULE.....	13
2	MODALITES DE SELECTION.....	13
2.1	Compétitions de sélection	13
2.2	Conditions de participation	13
2.3	Règlement.....	14
2.4	Classement	14
2.5	Départage.....	14
3	PROGRAMME D’ACTIONS	15
4	PROPOSITION DE SELECTION	15
4.1	Préambule	15
4.2	Proposition de sélection pour l’Equipe de France U18	15

5	DIVERS	15
5.1	Diffusion du mode de sélection	15
5.2	Règles spécifiques concernant les sportifs souhaitant concourir dans plusieurs disciplines en 2021	16
5.3	Diffusion des sélections	16

A. Règles de sélection en Equipe de France Descente Senior U23 U21

1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'équipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2021.

Première au classement des nations en sprint à l'issue des Championnats du Monde 2019, l'objectif de l'équipe de France est de maintenir cette place lors des championnats du Monde sénior de sprint pour la saison 2021. Concernant la distance classique, les progrès doivent se poursuivre et s'intensifier en vue de l'échéance de 2022 en France.

La compétition internationale de référence sera le championnat du Monde de sprint qui aura lieu à Bratislava (SK) du 22 au 26 septembre 2021. La recherche des titres individuels et par équipes dans toutes les épreuves est la priorité de l'Equipe de France.

La course classique du Championnat d'Europe de Léon (ESP) constitue également une priorité et l'accession aux podiums dans toutes les catégories est visée.

Le mode de sélection est un élément constitutif des collectifs de l'équipe de France, il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à la préparation de l'équipe de France.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- La valeur individuelle des sportifs ou des bateaux pour le biplace sur chacune des distances, sprint et classique
- La capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J
- Une navigation permettant d'être performant sur un bassin artificiel en sprint.

2 MODALITES DE SELECTION

2.1 Compétition de sélection

Les compétitions de sélection Senior U23 et U21 sprint et classique 2021, auront lieu à Pau et Oloron-Ste-Marie du 10 au 14 mai 2021 pour toutes les épreuves individuelles et d'équipage (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H). Elles comprennent 4 courses, deux courses sprints n°1 et n°2 et deux courses classiques n°3 et n°4 :

- A Pau le 10 et 11 mai pour toutes les épreuves individuelles et les épreuves d'équipage sprint (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H)
- A Oloron-Ste-Marie le 13 et 14 mai pour toutes les épreuves individuelles et l'épreuve d'équipage classique (C1D, C1H, K1D, K1H, C2H). Pour la catégorie C2H une seule course classique sera organisée le 13 mai.

Parcours et formats de course sur le site de Pau :

- Sprint stade d'eaux vives Pau-Pyrénées (environ 45 secondes)
- Sprint n°1 sous format Q1 / Q2 / Finale
- Sprint n°2 sous format finale

Parcours sur le site d'Oloron-Ste-Marie :

- Classique : parcours Soeix - Oloron-Ste-Marie, Gave d'Aspe (environ 11 minutes)

Les dates et les programmes de ces courses peuvent être modifiés en fonction des conditions extérieures et de la situation sanitaire du moment.

2.2 Conditions de participation

a) Conditions administratives

- Être titulaire de la carte FFCK annuelle 2021
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur
- S'inscrire aux courses de sélection sur le site de la FFCK conformément aux règles de l'organisateur

b) Conditions sportives

- Les sportifs listés élite et senior, quelle que soit leur embarcation de mise en liste peuvent s'inscrire aux courses de sélections
- Les sportifs qui entrent dans les quotas d'accès suivant pourront s'inscrire et participer aux courses de sélection.

K1H	K1D	C1H	C2H	C1D
15	12	12	8	8

- Ces quotas seront arrêtés à partir du classement national au mercredi 21 avril 2021, à l'issue du sélectif national sprint à Pau. Les sportifs listés élite et senior sont comptabilisés dans ce classement
- Le manager descente peut inscrire des bateaux supplémentaires aux compétitions de sélection 2021 après analyse du classement national et plus particulièrement des résultats sur les sélectifs nationaux.

2.3 Règlement des compétitions de sélection

Pour les courses de sélection à Pau et à Oloron-Ste-Marie, le règlement compétition de la Fédération Internationale de Canoë sera appliqué.

2.4 Liste de départ

Pour la course N°1

- Groupe 1 – Sportifs hors listes
- Groupe 2 – Sportifs en liste Jeune
- Groupe 3 – Sportifs en listes Senior et Elite
- L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 1 se fera en ordre inverse du classement national toutes catégories, arrêté au 21 avril 2021
- L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 2 et 3 se fera par tirage au sort dans chacun des groupes

Pour la course N°2

La liste de départ se fera à l'inverse des résultats de la course N°1. En cas d'ex aequo, le départage sera fait sur la catégorie de mise en liste en privilégiant la catégorie élite puis sur le classement national.

Pour la course N°3

- Groupe 1 – Sportifs hors listes
- Groupe 2 – Sportifs en liste Jeune
- Groupe 3 – Sportifs en listes Senior et Elite
- L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 1 se fera en ordre inverse du classement national toutes catégories, arrêté au 21 avril 2021
- L'ordre des départs à l'intérieur du groupe 2 et 3 se fera par tirage au sort dans chacun des groupes

Pour la course N°4

La liste de départ sera l'inverse des résultats de la course N°3. En cas d'ex aequo, le départage sera fait sur la catégorie de mise en liste en privilégiant la catégorie Elite puis sur le classement national.

2.5 Juges et officiels

a) Organiseurs techniques

Pierre ROOS et Lionel FRAISSE

b) Juge arbitre

Jérôme BILLARD

c) Jury

Le jury sera composé du vice-président chargé du haut niveau pour la descente (ou de son représentant) du président de la commission nationale descente (ou de son représentant) et du directeur technique national (ou de son représentant).

2.6 Classements sprint pour la sélection sénior

Ce classement est réalisé après les courses n°1 et n°2 après avoir extrait les vainqueurs de ces courses. La répartition des points se fait comme indiqué dans le tableau suivant.

Résultat sprint n°1	Points attribués	Résultat sprint n°2	Points attribués
vainqueur sprint n°1	sorti du classement	vainqueur sprint n°1	sorti du classement
vainqueur sprint n°2	sorti du classement	vainqueur sprint n°2	sorti du classement
1 ^{er}	1	1 ^{er}	1
2 ^e	2	2 ^e	2
3 ^e	3	3 ^e	3
.....
10 ^e	10	10 ^e	10

2.7 Classement classique pour la sélection sénior

Ce classement est réalisé après les courses n°3 et n°4 après avoir extrait les bateaux vainqueurs. La répartition des points se fait comme indiqué dans le tableau suivant.

Résultat classique n°3	Points attribués	Résultat classique n°4	Points attribués
vainqueur classique n°3	sorti du classement	vainqueur classique n°3	sorti du classement
vainqueur classique n°4	sorti du classement	vainqueur classique n°4	sorti du classement
1 ^{er}	1	1 ^{er}	1
2 ^e	2	2 ^e	2
3 ^e	3	3 ^e	3
.....
10 ^e	10	10 ^e	10

2.8 Classement pour la sélection U21 et U23

Un classement général sera réalisé à partir des 3 meilleurs résultats des courses de sélection (2 courses sprint et 2 courses classique) pour proposer à la sélection l'équipe de France U21 et U23.

Pour la catégorie C2 le classement s'effectuera sur les deux meilleurs résultats des courses de sélections (2 courses sprint et 1 courses classique).

Classement U21 & U23	Points attribués
1 ^{er}	0
2 ^{ème}	2
3 ^{ème}	3
4 ^{ème}	4
...	...
10 ^{ème}	10

Un bateau qui ne prend pas le départ (DNS) sort automatiquement du classement de la course.

Un bateau qui prend le départ mais ne termine pas (DNF), ou disqualifié de la manche (DSQ) marque les points du dernier de l'épreuve plus un, quel que soit le nombre de bateaux arrivés.

2.9 Départage

Départage classement sprint senior

En cas d'égalité au classement sprint par point pour l'échéance Senior, le meilleur classement de la course n°1 sera pris en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur classement de la course n°2 sera pris en compte.

Départage classement classique senior

En cas d'égalité au classement classique par point pour l'échéance Senior, le meilleur classement de la course n°3 sera pris en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur classement de la course n°4 sera pris en compte.

Départage classement général U21 et U23

En cas d'égalité au classement général par point pour l'échéance U21 & U23, le meilleur classement de la course n°1 sera pris en compte. Si l'égalité persiste, le meilleur classement de la course n°3 départagera, et enfin en cas d'égalité persistante c'est le classement de la course n°4 qui départagera.

3 PROGRAMME D' ACTIONS

La direction sportive a fait le choix de financer intégralement les compétitions de référence championnats du Monde et d'Europe pour l'ensemble des collectifs. Pour les autres actions de l'équipe de France, une participation financière sera demandée à chaque sportif et est fixée à 20€ / jour/ pers.

3.1 Programme d'actions Senior collectif Bratislava (SK)

- Coupe du Monde de Treignac (FRA) manche n°1 à n°3 du 18 au 24 mai 2021
- Coupe du Monde de Banja Luka (BIH) manche n°4 à n°6 du 2 au 6 juin 2021
- Préparation Championnat du Monde Bratislava n°1 (SK) du 7 au 11 juin 2021
- Préparation Championnat du Monde Bratislava n°2 (SK) du 18 au 22 juillet 2021
- Championnat d'Europe, Léon (ESP) du 9 au 15 aout 2021
- Championnat du Monde Sprint, Bratislava (SK) du 18 au 27 septembre 2021

3.2 Programme d'actions Senior collectif Léon (ESP)

- Coupe du Monde de Treignac (FRA) manche n°1 à n°3 du 18 au 24 mai 2021
- Coupe du Monde de Banja Luka (BIH) manche n°4 à n°6 du 2 au 6 juin 2021
- Championnat d'Europe, Léon (ESP) du 9 au 15 aout 2021

3.3 Programme d'actions U21 & U23

Les sportifs U23 sont nés entre le 1^{er} Janvier 1998 et le 31 Décembre 2002.

- Championnat du Monde U21 et U23 classique et sprint de Solkan (SLO) du 22 au 28 aout 2021

4 PROPOSITION DE SELECTION

4.1 Préambule

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

Conformément à la convention 2021 « Sportif de haut niveau », à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2021 et des courses qui lui seront proposées jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un bateau rencontre des difficultés pour honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, raisons professionnelles, santé, de comportement ou de double sélection en Equipe de France), il devra faire une demande écrite au Directeur Technique National copie au manager pour solliciter une autorisation d'absence. Un bateau en remplacement pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

Pour toutes les échéances internationales, si les courses par équipe sont réalisées avant les épreuves individuelles, les équipes seront constituées à partir des courses de sélection.

4.2 Proposition de sélection pour l'équipe de France Senior

a) *Epreuves du championnat du Monde sprint 2021*

(i) Epreuve kayak homme, kayak dame, canoë monoplace homme, canoë monoplace dame, canoë biplace homme :

- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau
- Le premier bateau au classement sprint des sélections

(ii) Epreuve canoë biplace dame :

- De 0 à 2 premiers bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

b) *Epreuves sprint et classique du championnat d'Europe 2021*

(i) Epreuve kayak homme, kayak dame, canoë monoplace homme, canoë monoplace dame :

Pour la course sprint :

- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau
- Le meilleur bateau au classement sprint parmi les deux bateaux sélectionnés en classique

Pour la course classique :

- Le vainqueur de la course classique n°3 d'Oloron-Ste-Marie
- Le vainqueur de la course classique n°4 d'Oloron-Ste-Marie (sauf canoë biplace homme)
- Le meilleur bateau au classement classique parmi les deux bateaux sélectionnés en sprint

(ii) Epreuve canoë biplace homme :

Pour la course sprint :

- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau
- Le vainqueur de la course classique n°3 d'Oloron-Ste-Marie

Pour la course classique :

- Le vainqueur de la course classique n°3 d'Oloron-Ste-Marie
- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau

(iii) Epreuve canoë biplace dame :

- De 0 à 2 bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

c) Proposition de sélection pour la Coupe du Monde manche 1 à 6 avec prise en charge partielle (20€/J/pers) de l'équipe de France.

(i) Epreuve kayak homme, kayak dame, canoë monoplace homme, canoë monoplace dame :

- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau
- Le vainqueur de la course classique n°3 d'Oloron-Ste-Marie
- Le vainqueur de la course classique n°4 d'Oloron-Ste-Marie

(ii) Epreuve canoë biplace homme :

- Le vainqueur de la course sprint n°1 de Pau
- Le vainqueur de la course sprint n°2 de Pau
- Le vainqueur de la course classique n°3 d'Oloron-Ste-Marie

(iii) Epreuve canoë biplace dame :

- De 0 à 2 bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

4.3 Proposition de sélection pour l'équipe de France U21 et U23

a) *Sélection pour le championnat du monde de Solkan (SLO)*

(i) Epreuves kayak homme, kayak dame, et canoë monoplace homme, canoë monoplace dame :

- Le premier bateau U23 du classement général des sélections
- Le deuxième bateau U23 du classement général des sélections
- Le premier bateau U21 du classement général des sélections

(ii) Epreuve canoë biplace homme :

- Le premier bateau U23 du classement général des sélections
- Le premier bateau U21 du classement général des sélections

(iii) Epreuve canoë biplace dame :

- De 0 à 2 bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

b) *Proposition de sélection pour la Coupe du Monde Manche 1 à 3 Treignac (FRA)*

Sans prise en charge financière de la fédération et en fonction des quotas restés disponibles

(i) Epreuves kayak homme, kayak dame, et canoë monoplace homme, canoë monoplace dame et canoë biplace homme :

- Le premier bateau U23 du classement général des sélections
- Le deuxième bateau U23 du classement général des sélections

(ii) Epreuve canoë biplace dame :

- De 0 à 2 bateaux seront formés avec les féminines U23 sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

5 DIVERS

5.1 Diffusion des règles de sélection

Le présent mode de sélection sera consultable et téléchargeable sur le site internet FFCK.

5.2 Diffusion des sélections

- *La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés pour les échéances sénior aura lieu le 16 mai 2021*

5.3 Compétitions « ICF Ranking »

Les inscriptions aux compétitions « ICF Ranking » sont réalisées par le manager descente Pierre-Michel CROCHET (pmcrochet@ffck.org). Toute demande d'inscription devra être faite deux mois avant la compétition.

B Règles de sélection en Equipe de France descente U18

1 PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'équipe de France de Descente lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale Junior 2021.

La compétition de référence internationale sera le championnat du monde classique et sprint qui aura lieu à Solkan (SLO) du 22 au 28 aout 2021.

L'objectif de l'Equipe de France U18 est d'atteindre les finales dans toutes les épreuves et d'obtenir des médailles pour les plus experts.

Les modalités de sélection retenues permettent de valoriser :

- la capacité à mobiliser ses ressources pour performer le jour J,
- une régularité dans les performances tout en privilégiant la Gagne,
- une navigation permettant d'être performant sur un parcours naturel.

2 MODALITES DE SELECTION

2.1 Compétitions de sélection

Les compétitions de sélection sont prévues du 21 au 23 mai sur le sélectif national classique de Treignac (Vézère) et du 13 au 17 juillet 2021 sur le championnat de France de Sprint et classique de La Plagne (Isère)

- Course N°1 : classique Vézère
- Course N°2 : classique La Plagne
- Course N°3 : manche 1 sprint La Plagne
- Course N°4 : finale sprint La Plagne

La date, le programme, et le parcours de ces courses peuvent être modifiés en fonction des conditions extérieures.

2.2 Conditions de participation

a) Conditions administratives

- Être né entre le 01/01/2003 et le 31/12/2006,
- Être titulaire de la carte FFCK annuelle 2021,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Être inscrit et avoir réglé le montant de l'inscription.

b) Conditions sportives

Tous les sportifs répondants aux critères de participation définis dans le règlement sportif FFCK descente en vigueur et ses annexes 2021.

Pour les sportifs nés en 2005 et 2006, l'inscription au titre des sélections U18 nécessite de faire une demande par mail au manager descente (pmcrochet@ffck.org).

Pour la course de Treignac la demande doit être réalisée le 22 avril 2021 au plus tard.

Pour les courses de La Plagne la demande doit être réalisée le 24 juin 2021 au plus tard.

2.3 Règlement

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK descente en vigueur et ses annexes.

2.4 Classement

Pour être classé, les sportifs doivent participer à au moins 3 courses

Classement de la course	Points attribués
1 ^{er}	0
2 ^e	2
3 ^e	3
4 ^e	4
...	...
10 ^e	10

A l'issue des courses le classement est effectué sur les trois meilleurs résultats.

Un bateau qui ne prend pas le départ (DNS) sort automatiquement du classement de la course.

Un bateau qui prend le départ mais ne termine pas (DNF), ou disqualifié de la manche (DSQ) marque les points du dernier de l'épreuve plus un, quel que soit le nombre de bateaux arrivés.

2.5 Départage

En cas d'ex-æquo au classement par points, le meilleur classement sera pris en compte. Si l'égalité persiste ce sera le résultat de la course classique N°1 qui départagera.

3 PROGRAMME D' ACTIONS

Le championnat du monde classique et sprint qui aura lieu à Solkan (SLO) du 22 au 28 août 2021.

4 PROPOSITION DE SELECTION

4.1 Préambule

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France.

Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

Conformément à la convention 2021 « Sportif de haut niveau », à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2021 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un bateau ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, raisons professionnelles, santé, de comportement ou de double sélection en Equipe de France), un bateau en remplacement pourra être sélectionné pour le programme, sur décision du Directeur Technique National et ou du manager descente.

4.2 Proposition de sélection pour l'Equipe de France U18

a) *Epreuves kayak homme et dame, et canoë monoplace homme et dame*

- De 0 à 3 premiers bateaux du classement de sélection U18 2021 peuvent être proposés à la sélection après analyse des résultats.

b) *Epreuves canoë biplace homme*

- De 0 à 2 premiers bateaux du classement de sélection U18 2021 peuvent-être proposés à la sélection après analyse des résultats.

c) *Epreuves canoë biplace dame*

- De 0 à 2 premiers bateaux seront formés avec les féminines sélectionnées en équipe de France dans les catégories monoplaces.

5 DIVERS

5.1 Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie.

5.2 Règles spécifiques concernant les sportifs souhaitant concourir dans plusieurs disciplines en 2021

En cas de sélections dans plusieurs disciplines, les sportifs peuvent courir dans chacune d'elles si les programmes sont compatibles. Dans le cas contraire, l'accord des managers des disciplines concernées sera nécessaire.

5.3 Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés sera effectuée le 22 juillet 2021 sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie.